

## EXTRAIT du REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

**OBJET** : Vote des taux d'imposition 2018 du budget général

Séance du 27 mars 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-sept mars à vingt heures, le Conseil Municipal d'Hauteville-Lompnes, dûment convoqué le vingt mars deux mille dix-huit, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Bernard ARGENTI, Maire.

**Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 26**

**Membres présents** : MM. ARGENTI Bernard, BLEIN Jean, BOURGEOIS Didier, FERRARI Jean, PESENTI Philippe, RABUT Jacques, SAVEY Didier, ZANI Guy, Mmes BOURDONCLE Annie, CARRARA Carole, JOLY Fabienne, MACHON Annie, MASNADA Isabelle, PALAZZI-ZANI Nelly, ROSIER Nicole, TRAINI Marie, TREUVELOOT Catherine.

**Membres absents excusés** : M. PIFFADY Philippe (représenté par Mme TRAINI Marie), M. RODRIGUEZ-CERVILLA José (représenté par Mme ROSIER Nicole).

**Membres absents** : MM. CHAPUIS Gérard, CHARVOLIN Roch, HARNAL Sébastien, RENAUD Jean-Xavier, Mmes BARDON Fabienne, CHENET Valérie, ROTARU Maria.

**Secrétaire de séance** : Mme PALAZZI-ZANI Nelly.

**Soit : 17 présents, 2 pouvoirs.**

Monsieur le Maire précise qu'au terme de la séance du Conseil Municipal du 27 février 2018 et de la réunion de la commission des finances du 15 mars 2018, il a été proposé de maintenir les taux de 2017 des 3 taxes sur les ménages de la commune.

Monsieur le Maire rappelle le passage en TPU de la communauté de communes au 1<sup>er</sup> janvier 2006. De ce fait la commune d'Hauteville ne perçoit plus de Taxe Professionnelle ; par contre elle touche le produit des 3 taxes sur les ménages (TH - FB et FNB) de la commune et de la communauté de communes.

Il propose d'adopter les taux selon le tableau suivant :

	TAUX 2014	TAUX 2015	TAUX 2016	TAUX 2017	TAUX 2018
TAXE d'HABITATION	11,10 %	11,10%	11,10%	11,10%	11,10%
FONCIER BATI	21,66 %	21,66%	21,66%	21,66%	21,66%
FONCIER NON BATI	65,27 %	65,27%	65,27%	65,27%	65,27%

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **ADOpte** les taux proposés ci-dessus.

- **DONNE pouvoir** à Monsieur Le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.**

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire, Bernard ARGENTI